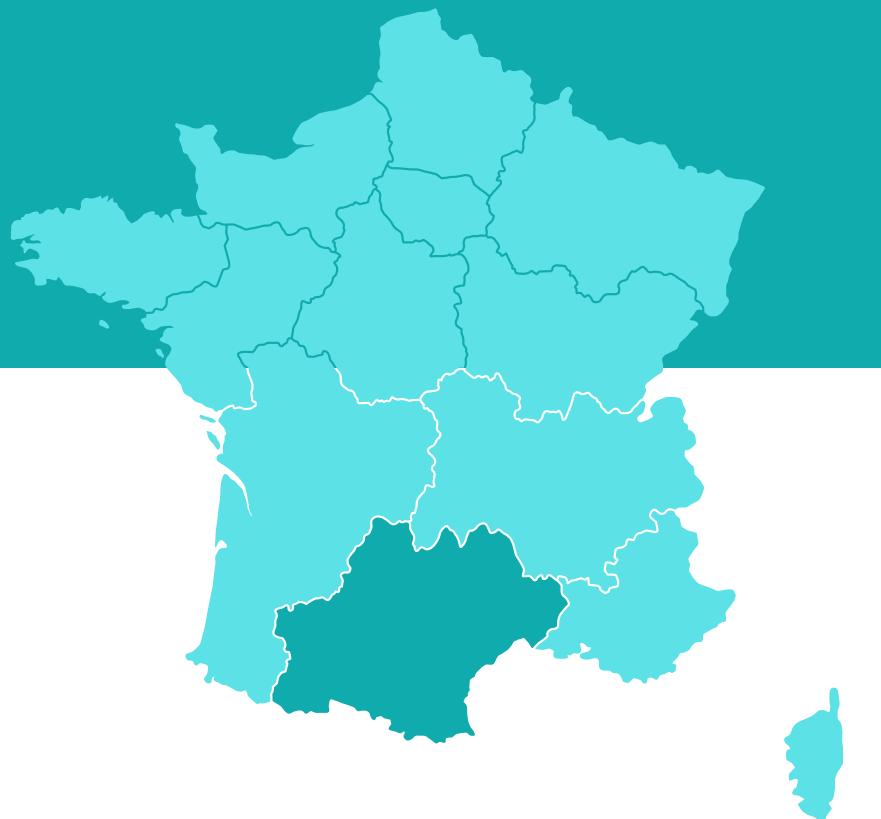


PORTRAIT

de quartiers

Uzès (Gard)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

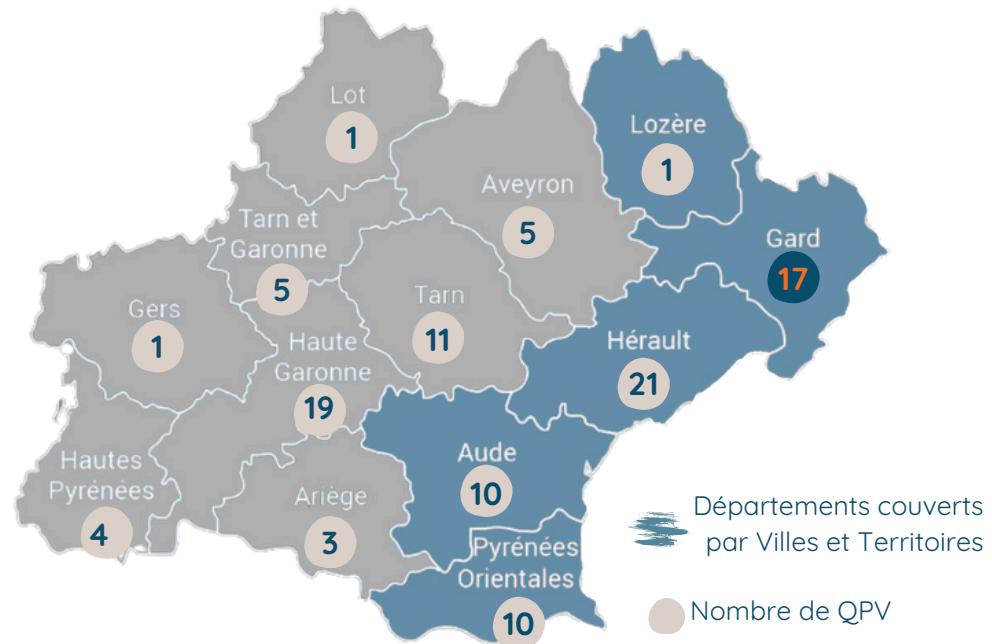
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%

LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%

ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%

EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU GARD

CHIFFRES CLÉS [3]

17 quartiers prioritaires

77 683 habitants

10.3% de la population
départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.1%
- Indice de jeunesse : 1.3
- Part des 75 ans et + : 8.3%
- Part des femmes : 52.7%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 31.7%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.7%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 12.8%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 14.6%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39.3%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 15.9%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 21.1%
- Part des logements vacants : 14%



EMPLOI

- Taux de chômage : 38.7%
- Taux d'emploi : 34.3%
- Taux d'emploi des femmes : 28.1%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 17.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 28.6%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)



UN CONTRASTE ENTRE LE QUARTIER ET LE RESTE DE LA VILLE

Située dans la communauté de commune de Pays d'Uzès, la ville d'Uzès bénéficie d'un pôle culturel et touristique très attractif. Elle subit cependant une tension en matière d'emploi et de logement. La grande majorité des logements sociaux sont situés dans le quartier prioritaire, le reste de la ville accueillant plutôt les classes moyennes, les populations retraités et les propriétaires de résidences secondaires.

Uzès bénéficie par ailleurs d'un cadre de vie très qualitatif (nature, patrimoine avec un centre ancien classé "Ville d'Art et d'Histoire"), aménagement de l'espace public (places ombragées et ses aménagements du mobilier urbain, etc.).

Le quartier prioritaire ne bénéficie pas forcément de ces atouts environnement puisqu'il est composé d'une logements construit dans les années 60/70 moins esthétiques et vieillissants, bénéficie de peu de places ombragées et d'espaces verts, moindre aménagement de l'espace public.

La ville est aussi dotée d'un bon maillage éducatif, d'une offre d'accueil de la petite enfance, ainsi que d'une offre satisfaisante de loisirs et de services publics. Cependant ces offres sont très largement centralisées en centre-ville.



Source : contrat de ville d'Uzès

Au 1er janvier 2024, « Engagements Quartiers 2030 » est le nouveau dispositif contractuel de référence de cette politique publique menée sur le quartier Amandiers-Mûriers. Il vient rénover et renforcer le Contrat de ville signé depuis 2015, uniquement sur le quartier des Amandiers et une partie sur Mayac et Dhuoda en modifiant le périmètre initial : retrait de Mayac et Dhuoda, et en étendant le périmètre afin d'intégrer le quartier des Mûriers".

LE QUARTIER DES AMANDIERS-MÛRIERS



UN QPV DE TYPE “PETIT QUARTIER FAMILIAL ET DYNAMIQUE” [4]

Le quartier Amandiers-mûriers d’Uzès recense **1 373** habitants en QPV soit **16.4%** de sa population municipale.

Démographie

Part des moins de 25 ans : 29%
Part des 75 ans et + : 16.1%
Indice de jeunesse : 0.6
Part des femmes : 56.1%

Emploi

Taux de chômage : 34.2%
Taux d’emploi : 41.4%
Taux d’emploi des femmes : 38%
Taux d’emploi des 15/24 ans : 26.3%
Taux d’emploi des séniors : 27.3%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 45%

Education

16/25 ans non scolarisés sans emploi : 27.9%
Taux de scolarisation des 15/24 ans : 62.8%
Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 14.4%

Logement

Part des emménagements à moins de 2 ans : 14%
Part des emménagements à 10 ans et + : 44.3%
Part des ménages propriétaire propriétaires : 12.7%
Part des ménage d’1 personne de 75 ans et + : 39%
Part des logements vacants : 5.5%

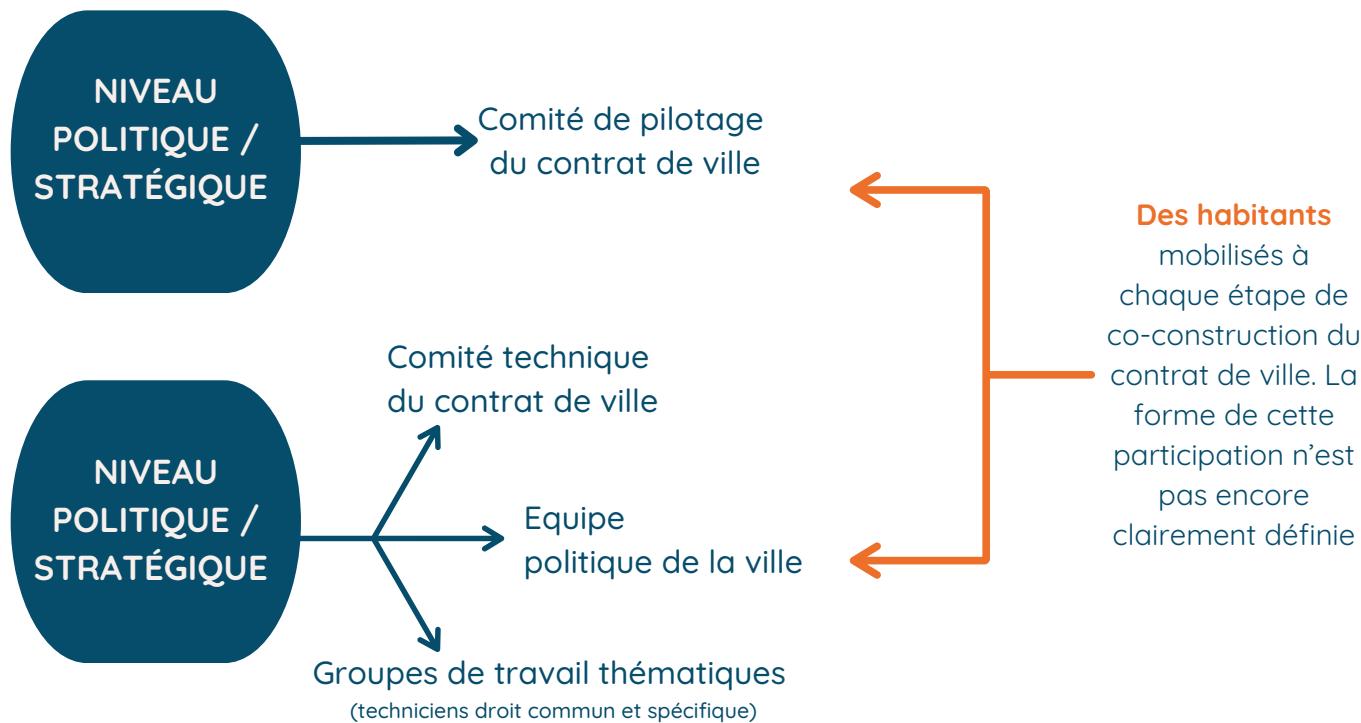
Source

[4] Selon la typologie proposée par l’Insee
[Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie](#), n°7, juillet 2028

LE CONTRAT DE VILLE

GOUVERNANCE

Le contrat de ville d'Uzès fonctionne selon un mode de gouvernance classique, mobilisant des partenaires de droit commun et des habitants.



LES SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Communauté de Communes pays d'Uzès
Ville d'Uzès

Etat

Préfecture du Gard
Ministère de la justice

Autres partenaires

ARS	BPI France
Rectorat	Caisses des Dépôts
CAF de l'Hérault	CCI
France travail	Bailleurs

LE CONTRAT DE VILLE



LES GRANDES PRIORITÉS DU CONTRAT DE VILLE



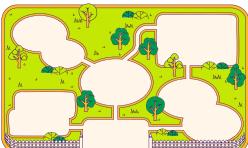
**Des quartiers
mobilisés pour
l'emploi et l'insertion**

1/ Renforcer l'attractivité des métiers porteurs sur le territoire, 2/ Lever les freins à l'accès à l'emploi, dont la mobilité, 3/ Sécuriser les parcours vers l'emploi, 4/ Articuler et renforcer l'offre d'apprentissage du français notamment à visée d'insertion professionnelle



**Un accès facilité aux
droits et aux services de
proximité pour tous**

1/ favoriser l'accès, coordonner et renforcer l'offre autour de l'aide aux devoirs, soutien scolaire et accompagnement à la scolarité, 2/ Remédier à un ensemble de difficultés rencontrées (décrochage, absentéisme, rupture de prise en charge...) en proposant aux enfants et aux jeunes un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative et la création du dispositif Programme de Réussite Educative, 3/ Favoriser l'accès à la culture (en lien avec la CGEAC), aux sports et aux loisirs, 4/ Soutenir la fonction parentale, 5/ Renforcer et articuler les actions de promotion de la santé



**Un cadre de vie approprié
pour vivre ensemble dans
l'espace public**

1/ Associer les habitants autour des interventions sur les espaces publics, 2/ Aménager les espaces publics contribuant à favoriser la rencontre, 3/ Renforcer et coordonner les animations sur l'espace public (fête des voisins, animation sportive, culturelle...), Maintenir la tranquillité publique (déclinaison des actions du CISPD sur le QPV)



Consulter le
[contrat engagements](#)
[quartiers 2030](#)
d'Uzès

CONTACTS UTILES

Politique de la ville, cheffe de projet politique de la ville , Carole BOURGEOIS : c.bourgeois@ccpaysduzes.fr
Déléguée de préfet, Cécile ARROYAS : cecile.arroyas@gard.gouv.fr